Image not found or type unknown

Impayé de factures client.

Par **STA**, le **07/02/2024** à **14:27**

Bonjour,

Mon Client AJS qui est une petite entreprise de plomberie chauffage, a des difficultés pour se faire régler 2 factures d'un montant respectif de 29 000 et 31 000 €, venues à échéance au 15 décembre.

Plusieurs relances ont été envoyées et aucun retour du Client de AJS.

Je vous remercie de m'orienter pour leur trouver une solution efficace.

Bien cordialement

Pascal Sénéchal

Par **Maître FACCHINI**, le **14/02/2024** à **14:42**

Cher Monsieur,

Vous avez envoyé plusieurs relances à votre débiteur ce qui est une bonne chose car cela participe au règlement amiable des litiges.

Si cela ne fonctionne pas, il convient d'envoyer une mise en demeure par courrier d'avocat afin de faire avancer les choses.

La plupart du temps la mise en demeure par avocat permet de débloquer les situations.

Si cela ne fonctionne toujours pas, il faudra assigner en référé ou au fond afin de récupérer les sommes dues.

À votre écoute.

Bien à vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés